

Le titulaire du CAP Métiers de la Mode est un opérateur intervenant dans la réalisation de produits textiles. Cet ouvrier qualifié exerce dans des grandes entreprises, des PME ou des entreprises artisanales qui ont une activité dans le prêt-à-porter.

Conditions d'admission

L'accès en première année est ouvert aux élèves de 3^{ème} SEGPA en priorité mais également aux élèves de 3^{ème} de collège et de Prépa Métiers si il reste des places vacantes.



Capacité d'accueil

8 places par année

Qualités requises ou à acquérir

- ✚ Soin et précision,
- ✚ Rigueur et habilité manuelle,
- ✚ Intérêt pour la couture,
- ✚ Etre autonome et responsable.



Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, les élèves participent obligatoirement à la formation Sauveteur Secouriste du travail.



Périodes de formation en milieu professionnel

12 semaines obligatoires réparties sur le cycle de 2 ans de formation.



Débouchés

Vie professionnelle

Le titulaire de ce CAP pourra exercer ses compétences professionnelles en qualité d'opérateur de fabrication dans des entreprises très diversifiées (entreprises artisanales, PME et grandes entreprises).



Son activité principale consistera à fabriquer tout ou partie d'un produit (coupe, assemblage, repassage, finition).

Il décodera des données techniques pour la réalisation d'un vêtement (patrons, plans de coupe). Il organisera le poste de travail pour le piquage ou la finition et contrôlera la réalisation du produit fini. Il assurera une maintenance simple du matériel.

Poursuite d'études : BAC PRO Métiers de la Mode

Résultats aux examens

2017	2018	2019	2020	2021
75 %	85 %	66 %	100 %	50 %

